

Luxembourg, le 7 mai 2024

Circulaire n°2024-037

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Elections européennes du 9 juin 2024 – Recueils de la loi électorale, listes de dépouillement et autocopiants « Formulaires A et B »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Sur demande de Monsieur le Premier ministre et en vue des élections européennes qui auront lieu le 9 juin 2024, je m'empresse de vous informer que peuvent être récupérés auprès du **CTIE, le vendredi 17 mai 2024 entre 9 et 12 heures** à l'adresse 20, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange :

- les recueils de la loi électorale ;
- les listes de dépouillement ; et
- les autocopiants « Formulaires A et B ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Affaires intérieures,



Léon Gloden

